

Signature de la charte partie
du premier voyage du Mezly chargeant à St Nazaire pour Saigon.
Document trouvé aux Archives Départementales de la Loire-Atlantique dans la série 7 R 1 30 & 57 [JY Le Blévec]

Séance du 11 août 1900

Aujourd'hui onze août mil neuf cent, le Conseil d'administration du port de Nantes composé de M M Robert, Ingénieur en chef de 3^e classe, Président; Morel, Commissaire principal; Landrien, Commissaire de 1^{re} classe, Placencière-Fernandière, Ingénieur de 1^{re} classe; Chateigner, Commis du Commissariat, secrétaire s'est réuni pour examiner

I. une demande de main. levée de cautionnement faite par M. Gillet, boulanger à St Nazaire, titulaire d'un marché du 16 juin 1899 pour la fourniture de pain aux rationnaires de la Marine à St Nazaire.

Considérant que ce fournisseur a rempli toutes les obligations de son marché à l'entière satisfaction de la Marine, le Conseil émet un avis favorable au remboursement de la somme de cent cinquante francs versée par M. Gillet, en garantie de ses engagements.

II. une charte-partie conclue le 1^{er} août 1900 avec la Compagnie

86

transport à Saigon de 2300^T de charbon par navire Mezly nationale d'armement, et en exécution du télégramme du 25 juillet dernier, pour transport de St Nazaire à Saigon par le navire Mezly de 2300 tonnes de charbon aggloméré à 26 par tonne.

Le prix du fret et les conditions particulières ont été acceptés par le ministre suivant le télégramme susvisé.

Les conditions générales du contrat sont celles en usage pour les transports de l'espèce.

En conséquence, le Conseil accepte la dite charte-partie et la soumet à l'approbation du ministre, en appelant toutefois son attention sur la demande des armateurs, tendant à proroger jusqu'au 15 octobre la date de départ du navire fixée primitivement au 30th au plus tard ainsi que l'indiquait le télégramme du 25 juillet.

Fait et clos à Nantes le jour mois et an que dessus
Les Membres du Conseil

Le secrétaire

Séance du 27th 1900.